

## Déclaration Sociale Nominative (DSN) : Cegedim SRH poursuit sa mobilisation en vue des phases 2 et 3

A la suite de la mise en œuvre réussie de la phase 1, ses clients perçoivent déjà les premiers signes des gains de productivité annoncés

**Paris, le 29 juillet 2015** – [Cegedim SRH](#), spécialiste des services associés à la gestion de la paie et des ressources humaines, annonce avoir implémenté avec succès la phase 1 de la Déclaration Sociale Nominative (DSN). La société accompagne d'ores et déjà ses clients en vue de la production de la phase 2 : l'intégration obligatoire des déclarations Urssaf dès septembre 2015. La DSN est une démarche de simplification des déclarations sociales, qui s'impose aux entreprises de manière progressive. Elle vise à terme à remplacer pas moins de 45 formalités par une seule, en les intégrant dans le bulletin de paie.

### Un partenaire agile et expert aux côtés des entreprises

Anticiper l'entrée en DSN a permis de structurer des besoins plus généraux d'organisation. Cegedim SRH aide les entreprises à tirer le meilleur parti de cette mutation, pour ne pas la subir. Son statut d'éditeur pilote aux côtés du Groupement d'Intérêt Public de Modernisation des Déclarations Sociales (GIP-MDS) et des différents organismes (Urssaf, Pôle Emploi, Agirc/Arcco, Institutions de prévoyance et de mutuelle) lui permet d'anticiper et d'avancer rapidement sur ce projet d'envergure.

*« Au fait des derniers ajustements, nous faisons bénéficier nos clients de cette réactivité. Nous apportons les outils d'automatisation des tâches DSN récurrentes comme le Machine To Machine ou encore les traitements en masse, visant concrètement à atteindre le niveau de simplification attendu par nos clients. Nous communiquons également des conseils sur les bonnes pratiques et accompagnons durant toutes les phases du projet DSN les équipes SIRH et Paie. Si besoin, nous prenons en charge tout ou partie de la gestion de la paie et des déclaratifs de nos clients pour leur permettre de s'investir pleinement sur des tâches présentant une réelle valeur ajoutée »,* indique Agnès PASQUIER, Responsable du projet DSN au sein de Cegedim SRH.

### Une autre étape cruciale en septembre 2015 avant une généralisation prévue pour 2016

Cegedim SRH poursuit sa mobilisation pour la phase 2, porteuse d'enjeux financiers importants : les entreprises devront en effet dès septembre 2015 adopter les nouvelles pratiques de déclarations de cotisations Urssaf par la DSN. L'exhaustivité et la qualité des données du SIRH sont essentielles pour prévenir les risques de pénalités et de redressements.

La phase 3, dernier volet de la généralisation de la DSN en janvier 2016, est d'ores et déjà en cours de construction par les équipes dédiées de Cegedim SRH. Elle y intègre mensuellement l'ensemble des autres déclarations de cotisations (retraite, prévoyance, mutuelles...), ainsi que les données aujourd'hui déclarées annuellement en DADS U

A propos de  
Cegedim SRH :

Cegedim SRH est un acteur incontournable du marché des solutions et des services RH. L'entreprise dispose d'une expertise de plus de 25 ans dans le domaine de l'externalisation RH. Présente en Suisse, en France et au Royaume-Uni, Cegedim SRH compte parmi ses clients des entreprises nationales et internationales, de tous secteurs d'activité, issues des grands comptes et du mid-market.

Pour plus d'information : [www.cegedim-srh.fr](http://www.cegedim-srh.fr)

Et suivez Cegedim SRH sur : The icons represent LinkedIn, a custom logo, Twitter, and Google+.

Fondée en 1969, Cegedim est une entreprise innovante de technologies et de services spécialisée dans la gestion des flux numériques de l'écosystème santé et BtoB, ainsi que dans la conception de logiciels métier destinés aux professionnels de santé et de l'assurance. Cegedim a réalisé un chiffre d'affaires de 494 millions d'euros en 2014 et compte près de 3 500 collaborateurs dans 11 pays.

Cegedim SA est cotée en bourse à Paris (EURONEXT : CGM).

Pour en savoir plus : [www.cegedim.fr](http://www.cegedim.fr)

Et suivez Cegedim sur Twitter : [@CegedimGroup](https://twitter.com/CegedimGroup)

Contacts :

**Aude BALLEYDIER**

Cegedim  
Relations presse  
Tél. : +33 (0)1 49 09 68 81  
[aude.balleydier@cegedim.fr](mailto:aude.balleydier@cegedim.fr)

**Sheima MAFTOUH**

Cegedim SRH  
Marketing & Communication  
Tél. : +33 (0)1 49 09 29 56  
[sheima.maftouh@cegedim-srh.com](mailto:sheima.maftouh@cegedim-srh.com)

**Guillaume DE CHAMISSO**

Agence PRPA  
Relations media  
Tél. : +33 (0)1 77 35 60 99  
[guillaume.dechamisso@prpa.fr](mailto:guillaume.dechamisso@prpa.fr)